



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Restauration des retables Nord et Sud de l'église Saint Meriadec de Stival Avenant de transfert de société concernant le lot n°4**

DEL-2015-033

**Numéro de la délibération :** 2015/033

**Nomenclature ACTES :** Commande publique, marchés publics

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 23/02/2015

**Date de convocation du conseil :** 17/02/2015

**Date d'affichage de la convocation :** 17/02/2015

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** Mme Emilie CRAMET

**Étaient présents :** M. Philippe AMOURETTE, Mme Faten ARAB-JAZIRI, M. Laurent BAIriot, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉran, M. Yvon PÉRESSE, M. Eric SEGUET.

**Était représenté :** M. Alain PIERRE par M. Hervé JESTIN

**Était absent :** M. Eddy RENAULT

**Restauration des retables Nord et Sud de l'église  
Saint Meriadec de Stival  
Avenant de transfert de société concernant le lot n°4**

**Rapport de Yann LORCY**

La société Ruel-Kiriaki titulaire du lot n°4 « Restauration peintures sur toile » pour un montant total de **9 815,00 € HT** soit **11 778,00 € TTC (TVA 20%)** a informé la collectivité qu'elle fait l'objet d'une dissolution à compter de la fin janvier 2015 et qu'une partie de ses activités est reprise par l'entreprise individuelle nommée « l'atelier Catherine Ruel » sise 24 rue Maurice Terrien, 44 100 NANTES inscrit sous le numéro siret suivant: 342.773.181 RM 44.

Par conséquent, la nouvelle entreprise recueille le patrimoine de la société Ruel&Kiriaki nécessaire à la bonne exécution du marché en cours. Cette opération ne change pas le montant du présent marché et la nature des conditions d'exécution du marché dans la mesure où l'ensemble des droits et des obligations résultant du contrat sont repris à l'identique par l'entreprise « l'atelier Catherine Ruel ». Aussi, une attestation de cession de commandes entre les 2 co-gérantes de l'ancienne société a été effectuée afin d'acter leur commun accord de cession.

Un avenant n°1 de transfert de l'entreprise Ruel-Kiriaki vers l'entreprise « l'atelier Catherine Ruel » est nécessaire pour permettre de réaliser les travaux au titre du marché en cours et avec l'objectif de respecter les délais.

**Nous vous proposons :**

- d'approuver l'avenant, ci-joint, à intervenir et d'autoriser Madame la Maire à le signer ainsi que les documents annexés,

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 24 février 2015**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

## AVENANT N°01

## AVENANT DE TRANSFERT

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**VILLE DE PONTIVY**  
**8 RUE FRANÇOIS MITTERRAND CS 20027**  
**56 306 PONTIVY CEDEX**

**B - Identification du titulaire initial du marché public ou de l'accord-cadre.**

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]*

**Atelier Ruel et Kiriaki**  
**Atelier de conservation-restauration de tableaux**  
**6 route de Guérande**  
**56 130 La Roche-Bernard**  
**Mandataire: Catherine RUEL**

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

n Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)*

**Travaux de restauration des retables nord et sud de l'église Saint Mériadec de Stival**  
**Lot n°4: Restauration peintures sur toile**

n Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **22 octobre 2013**

n Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **5 mois, du 05 janvier au 31 mai 2015 (tranche conditionnelle)**  
suivant l'ordre de service n°2

n Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre : **Montant annuel HT : 5 015.00 euros**

**D - Objet de l'avenant.**

n Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Modifications engendrées par :

-la dissolution de l'entreprise **Atelier Ruel et Kiriaki titulaire du lot n°4 du marché cité ci-dessus.**  
-la création de l'entreprise individuelle **"l'atelier Catherine Ruel" sise 24 Rue Maurice Terrien 44100 Nantes**  
Coordonnées du bureau: 06 46 75 47 85  
E.mail: [ateliercatherineruel@gmail.com](mailto:ateliercatherineruel@gmail.com)

Au vu les documents produits par l'entreprise individuelle nouvellement créée dite "**l'atelier Catherine**

Ruel" sise 24 Rue Maurice Terrien 44100 Nantes, Siren 342.773.181.00058 justifiant la reprise de l'entreprise Atelier Ruel et Kiriaki, le lot n°4 du présent marché de restauration des retables nord et sud de l'église Saint Mériadec de Stival est transféré à la société "l'atelier Catherine Ruel" précité à compter du 03 février 2015.

Cette opération de reprise du lot n°4 par l'entreprise "l'atelier Catherine Ruel» du marché, ne change pas la nature des conditions d'exécution du marché en cours. En effet, l'ensemble des droits et des obligations résultant du contrat sont repris à l'identique par "l'atelier Catherine Ruel» nouvellement titulaire du lot susvisé.

n Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON

### E - Signature du nouveau titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
	A	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

### F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : ..... , le .....

Christine LE STRAT

Maire de Pontivy

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

